

Objectifs

Favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires par l'acquisition de compétences en éco-bricolage et la découverte des métiers de l'économie circulaire.

Fiche action

**Durée : 3 mois
(180 h en centre et
70 h en entreprise)**

**Public visé :
+ 18 ans**

**Issus des quartiers définis
prioritaires CAHC :
sigville.fr**

A.I.F.E
*Boulevard Bérégovoy
Rue des Acacias
62640 Montigny en Gohelle
Téléphone : 03.21.76.23.07
Mail : info@aife.fr*



**Formation accessible aux
personnes en situation de
handicap**

Fiche action

Eco-Bricolage et insertion professionnelle

Durée : 3 mois

Objectifs spécifiques

- Maîtriser des techniques de bricolage durable : surcyclage, peinture naturelle, fabrication bois recyclé
- Comprendre les enjeux du développement durable et de l'économie circulaire
- Construire un projet professionnel individualisé
- Acquérir les codes du monde du travail (savoir-être, communication, sécurité)
- Développer autonomie et confiance en soi
- Être accompagné dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation

Contenu

- Semaine 1-2 : Accueil, remise à niveau, développement durable, communication
- Semaine 3-5 : Ateliers pratiques (surcyclage, peinture naturelle), fabrication, préparation à l'immersion
- Semaine 6 : 1re immersion en entreprise + retour d'expérience
- Semaine 7-9 : Consolidation, prospection, évaluation intermédiaire
- Semaine 10 : 2e immersion en entreprise
- Semaine 11-12 : Techniques de recherche d'emploi, restitution des projets, bilan final

Déroulement

- Pédagogie active (70% pratique / 30% théorie)
- Alternance entre ateliers collectifs (5 ateliers par semaine), projets concrets, stages en entreprise (2 périodes de 35h)
- Accompagnement individualisé
- Travaux manuels, visites, forums, rencontres professionnelles
- Un entretien individuel minimum par mois sur l'accompagnement.
- Un créneau de prospection

Prérequis

- Résider dans un quartier prioritaire de la CAHC

Modalités d'évaluation

- Bilan professionnel et personnel individuel
- Auto-évaluation (savoirs être, réalisation technique)
- Evaluation sur site lors de la période d'immersion en entreprise afin de vérifier la cohérence du projet.
- Restitution finale